



Qu'est-ce
que c'est ?

Le service civique



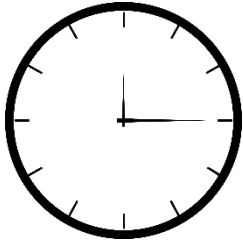
C'est quoi ?

Le service civique est une mission qui permet de s'engager dans une association, dans un établissement public ou au sein d'une collectivité, sans condition de diplôme. Une mission de service civique est ouverte aux personnes entre 16 et 25 ans. Elle peut aller jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.



En France ou à l'étranger

En 2020, le volontaire en service civique perçoit une **indemnité** de **473,04** euros par l'État + **107,58** euros par la structure



6 à 12 mois à raison de 24 à 35 h maximum par semaine

9 domaines

Intervention d'urgence en cas de crise
Sport **Éducation** pour tous
Solidarité **Santé**
Mémoire et **citoyenneté**
Culture et loisirs **Environnement**
Développement international et aide **Humanitaire**

Pourquoi ?

AVANTAGES

- Les bourses sont maintenues et l'indemnisation est augmentée si le volontaire est boursier à partir du 5^{ème} échelon
- Le service civique peut être cumulé avec le statut étudiant ou salarié
- Cela peut être une 1^{ère} expérience à valoriser dans un CV pour une recherche d'emploi
- Le service civique compte pour le calcul des retraites
- Les indemnités perçues par le volontaire sont non soumises à l'impôt
- Le volontaire bénéficie d'une formation aux premiers secours
- Il peut également bénéficier d'une assurance maladie
- Enfin, il peut aussi profiter d'une complémentaire santé.

Le volontaire reçoit une attestation qui officialise la réalisation de la mission et marque ainsi la reconnaissance nationale de l'engagement.

Comment ?

JE RECHERCHE UNE MISSION ↻ Réinitialiser

PARTOUT TOUS LES DOMAINES D'ACTION MOTS CLÉS VILLE...

À PARTIR DE ? DURÉE DE LA MISSION DURÉE HEBDOMADAIRE

TITRE DE LA MISSION NOM DE L'ORGANISME **RECHERCHER** 🔍

15880 missions (53286 postes) correspondent à votre recherche

TRIÉ PAR : DATE DE PUBLICATION (DÉCROISS...) AFFICHER : 12 MISSIONS PAR PAGE F3 RECEVEZ LES ALERTES DES MISSIONS QUI VOUS INTÉRESSENT

Vous trouverez les missions proposées sur le site :
<https://www.service-civique.gouv.fr/>
Votre recherche se fait par thèmes, par villes, par durée, etc.

Dans votre espace personnel, vous retrouverez un tableau qui recense toutes les candidatures que vous avez déposées.

Une fois le compte créé, vous pouvez télécharger un document (type CV) qui résume votre expérience professionnelle

Lors de vos candidatures aux missions, vous devez remplir la case "Pourquoi voulez-vous faire cette mission ?" en précisant vos motivations et vos attentes vis-à-vis de la mission

MES MOTIVATIONS POUR CETTE MISSION

Expliquez en quelques lignes vos motivations personnelles : pourquoi vous souhaitez faire un Service Civique ; en quoi cette mission vous intéresse particulièrement ; ce que vous avez envie de découvrir dans cette structure d'accueil ; ce que vous espérez retirer de cette expérience...

Pour illustrer votre motivation autrement et personnaliser votre réponse, vous pouvez transmettre également une pièce jointe à l'organisme d'accueil (10 Mo maximum).

Aucun fichier sélectionné.

* Témoignages

* Afin de préserver l'anonymat des volontaires, nous avons volontairement changé leur prénom



Cyril, après une licence professionnelle Métiers du Numérique, voulait une expérience professionnelle qui lui permettait d'appliquer ce qu'il avait appris.
« J'ai effectué mon service civique au sein du Service Universitaire de l'Action Culturelle (SUAC) de l'URCA. Je ne m'étais jamais rendu compte que j'étais d'un naturel curieux et passionné de la culture, et pourtant ce constat s'est imposé à moi dès les premières semaines de mon service civique. J'ai très rapidement eu envie de connaître plus de formes de cultures et d'actions culturelles possibles. Ce service civique m'a permis d'affiner mon projet professionnel. Je souhaite toujours travailler dans la création de contenus et la communication, mais dans le domaine culturel... »

Léa, après avoir effectué un stage dans le cadre de son Master 2 Gestion des environnements naturels et industriels, a été prise en service civique dans la même entreprise afin de continuer son projet. Suite à son volontariat, elle souhaite se lancer dans une thèse ou s'insérer professionnellement à l'étranger.

« Le service civique permet de préciser une aspiration professionnelle dans un domaine déjà connu ou bien donner l'opportunité de s'orienter vers une nouvelle voie qui n'a pu être exploitée lors de ses études. »



Suite à une année de césure, Roxanne a décidé de s'engager dans un service civique pour compléter un diplôme universitaire et d'enrichir ainsi son parcours professionnel en vue de candidater à un Master l'année prochaine.

« Cette expérience m'aura été enrichissante à tout point de vue, tant professionnel que personnel. Professionnellement, c'est comme si on m'avait donné la possibilité de pouvoir faire un stage de manière anticipée. »



Anna, en recherche d'emploi l'année passée, s'est tournée vers un service civique pour avoir une expérience professionnelle, acquérir en maturité et en prise de confiance.

« Effectuer un service civique est une belle expérience aussi bien professionnellement que personnellement. Cela m'a permis de me rendre compte que je pouvais avoir des responsabilités, travailler avec des collègues. »

